



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° 20200113-DCEDVEANNUL

AN01220200113363

Le Président du Centre de Gestion de l'AVEYRON

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de Gestion de l'AVEYRON,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Madame la Préfète de l'AVEYRON

Transmis

Au Représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à RODEZ le 13 janvier 2020

Monsieur Maurice BARTHELEMY
Président

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V01218042779001	Rédacteur	C12180169 - Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	Communauté de Communes Lévézou - Pareloup 12780 Vezins-de-levezou		N.C
V01218042781001	Rédacteur	C12180190 - Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	Communauté de Communes Lévézou - Pareloup 12780 Vezins-de-levezou		N.C
V01218122476001	Adjoint technique territorial	C12180756 - Plus de détail	Erreur matérielle (doublon)	Temps non complet	Mairie de Flavin 12450 FLAVIN		N.C